

311
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. MORELLET, relative à la date des élections du renouvellement triennal du Sénat et à la fixation de la durée du mandat sénatorial. (N^{os} 12 et 40, année 1900.)

(Nommée le 13 mars 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : MORELLET. *Secrétaire*
2^e — BADUEL.
3^e — GOMOT.
4^e — TRARIEUX.
5^e — LÉOPOLD THÉZARD.
6^e — JOSEPH FABRE.
7^e — WALLON. *Président*
8^e — LÉONCE DE SAL.
9^e — THOREL.



1

Le 19 Mars 1900 la commission
s'est réunie au local du 2^{ème} bureau
à 2^h¹/₂ de l'après-midi.

M. Wallon est élu président, M.
Morellet est élu secrétaire.

Le président donne successivement
la parole aux membres présents
pour faire connaître les mandats qu'ils
ont reçus de leurs bureaux.

M. Morellet a été élu par le
premier bureau comme favorable.

M. Gourot, représentant du 3^{ème} bureau
a été également élu comme favorable à
la proposition.

M. Griseis, collègue du 4^{ème} bureau
s'a été élu comme favorable, en premier lieu, sauf
à examiner le fond avec attention et
à introduire s'il y a lieu des amendements.

M. Thézard, élu du 5^{ème} bureau
a été nommé comme défavorable.

M. Joseph Fabre, retenu à la
commission relative à sa proposition
sur la presse, fait connaître par lettre
qu'il a été élu par le 6^{ème} bureau
comme favorable à la proposition.

M. Wallon, représentant le 7^{ème} bureau,
a été élu après avoir dit ^{à ce bureau} qu'il acceptait
le principe de la proposition en ce sens
que la date de l'élection doit avoir
lieu, ~~suivant~~ lui, comme demandé
la proposition, avant l'ouverture de
la session ordinaire. mais il croit la
proposition de loi inutile, en conséquence

2
suffisant à assurer la solution
du problème que la proposition eût
résolu.

M. Leduc de Lal, commissaire
du 8^e bureau, fait connaître par
lettre qu'il ne peut se rendre
à la commission. Il a été élu com-
missaire au principe de la propo-
sition, sans à étudier s'il ne
conviendrait pas d'adopter une autre
date des élections générales que
celle proposée par M. Morellet.

M. Thorel, commissaire du 9^e
bureau, a été élu dans des conditions
semblables à celles de M. de Lal.

M. Baduel n'a pas pu se
présenter à la réunion de la
commission.

M. Morellet est nommé
rapporteur.

La séance est levée à 3 heures.
Le Président de section
J. Gallot
Le secrétaire
L. Morellet

Le 31 Mars 1900 la commission
s'est réunie au local du 3^e bureau.
Elle a décidé d'entendre M. le
Ministre de l'Intérieur président du
Conseil, avant de poursuivre
ses travaux et a pour président
M. Wallon, de vouloir bien lui

écrite pour lui demander quel
jour et à quelle heure il
lui recommander de se présenter
devant la commission

M. le Président de la
Commission renvoyée - celle
-ci pour la date qui indiquera
le Ministère,

le Président

le Secrétaire

J. Kallós

H. Morille